

UN TARIF ADAPTÉ À VOTRE USAGE

CYLINDRÉE ≤ 125 cc	Souscription dans les 12 premiers mois de mise en circulation			Souscription entre le 13 ^{ème} mois et la fin de la garantie constructeur		
	Durée	+ 12 mois	+ 24 mois	+ 36 mois	+ 12 mois	+ 24 mois
Tarifs TTC	149 €	249 €	349 €	199 €	299 €	399 €

CYLINDRÉE > 125 cc	Souscription dans les 12 premiers mois de mise en circulation			Souscription entre le 13 ^{ème} mois et la fin de la garantie constructeur		
	Durée	+ 12 mois	+ 24 mois	+ 36 mois	+ 12 mois	+ 24 mois
Tarifs TTC	199 €	299 €	399 €	249 €	349 €	449 €

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Les informations indiquées dans ce dépliant s'appliquent selon les conditions et modalités décrites dans les Conditions Générales N° GVN20180101 (CGV) disponibles sur demande auprès de votre concessionnaire Honda et sur www.moto.honda.fr.

- Uniquement les véhicules à 2 roues Honda d'une cylindrée supérieure à 50 cc, immatriculés en France métropolitaine, en Andorre ou en Principauté de Monaco pour une utilisation à titre privé, ainsi que dans les pays non barrés et non suspendus figurant sur la carte verte du véhicule. (Art. 3 des CGV). Pour une utilisation professionnelle, veuillez consulter les tarifs et conditions en concession.
- Toutes les pièces sont concernées par la garantie, à l'exclusion de celles figurant dans les articles 6.1 et 6.2 des conditions générales de vente (CGV) disponibles en concession et sur www.moto.honda.fr.
- La gestion du contrat d'extension de garantie est mise en œuvre par The Warranty Group - Ground Floor, TWENTY Kingston Road - Staines-upon-Thames, Surrey TW18 4LG, United Kingdom pour le compte de Honda Motor Europe Ltd - Société de droit étranger agissant à travers sa succursale française en qualité de garant. Honda Motor Europe Ltd - Succursale France, 1 allée du 1^{er} Mai, Croissy-Beaubourg, BP46, 77312 Marne-la-Vallée cedex 02, assure la prise en charge des frais de réparation dans le cadre de l'extension de Garantie Panne Mécanique du Véhicule.
- Prix d'un appel local depuis un poste fixe.

Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par AWP France, 7 rue Dora Maar, CS60001, 93488 Saint Ouen, Société par Actions Simplifiée au capital de 7 854 076.86 euros - 490 381 753 RCS Bobigny - Siret: 490 381 753 00055 - AWP France est une société de courtage d'assurances inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 026 669.

Vous souhaitez en savoir plus ?
Rendez-vous sur www.moto.honda.fr ou chez votre concessionnaire Honda.

Honda Motor Europe Ltd - Succursale France
RCS MEAUX 509 243 564 - SIRET 509 243 564 00028
Parc d'activités de Pariest, allée du 1^{er} mai
B.P 46 Croissy Beaubourg
77312 Marne-La-Vallée Cedex 2

Accédez au site
mobile Honda



123.honda.fr



EXTENSION DE GARANTIE

ROULEZ SEREIN

jusqu'à 36 mois supplémentaires

À PARTIR DE
149€ ttc^(*)



^(*) Exemple de prix pour un modèle Honda de 125 cm³ et pour une extension de garantie de 12 mois souscrite dans les 12 premiers mois de mise en circulation.

POINT VÉHICULE - 03 44 22 48 48 - H.FEIGAND - 201811 - * Donnez vie à vos rêves

UN CONTRAT D'EXTENSION DE GARANTIE SIMPLE, COMPLET ET ADAPTÉ À VOTRE VÉHICULE ET À VOTRE USAGE.

L'EXTENSION DE GARANTIE HONDA vous permet :

- De rouler jusqu'à 36 mois supplémentaires en toute sérénité
- D'éviter des frais inattendus
- De bénéficier de l'Assistance Honda à tout moment

EXTENSION DE GARANTIE

UNE SOUSCRIPTION **SIMPLE**⁽¹⁾

- **Tous les véhicules 2 roues Honda d'une cylindrée supérieure à 50 cc**
- Trois durées au choix : **12, 24 ou 36 mois**
- **Pas de limitation kilométrique**
- **Souscription pendant la période de la garantie constructeur** (24 ou 36 mois selon modèle) chez votre concessionnaire Honda
- **Activation automatique** à l'échéance de la garantie constructeur



UN CONTRAT **COMPLET**

- En cas de panne mécanique, vous bénéficiez d'une **prise en charge intégrale, sans vétusté, des pièces et de la main d'œuvre** nécessaires à la réparation⁽²⁾
- La remise en état ou le changement des organes sont effectués par **des techniciens certifiés Honda** avec des **pièces d'origine**
- **La garantie est cessible.** Elle contribue à augmenter la valeur de votre machine en cas de revente à un particulier
- Une **Assistance 24h/24 et 7j/7** valable en France et à l'étranger pendant toute la durée du contrat⁽³⁾
- Un **Service de conciergerie** pour vous aider en cas de panne mais également tout au long de l'année : interprétariat, transmission de messages urgents, informations routières et touristiques, météo et réservation d'hôtel



HONDA
ASSISTANCE
01 49 93 73 90⁽⁴⁾

BÉNÉFICIEZ DE PRESTATIONS EXCLUSIVES EN CAS DE PANNE OU D'ÉVÈNEMENTS FORTUITS :

- Frais de dépannage ou de remorquage de votre véhicule jusqu'à la concession Honda la plus proche
- Véhicule de location ou mise à disposition d'un titre de transport (train, avion ou taxi) en cas d'immobilisation supérieure à 3 heures
- Frais d'hébergement si votre véhicule est réparable en moins de 48 heures
- Prise en charge en cas de crevaison, d'erreur de carburant ou de perte des clés
- Aide du service conciergerie en cas de vol ou de panne, même à l'étranger